

**Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information  
(10 points)**

Document : Le marché du café (exemple fictif)

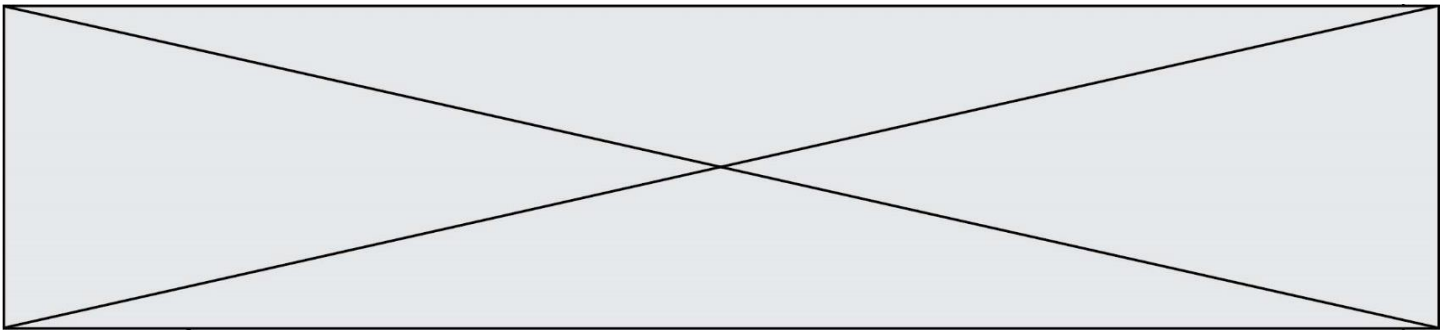
Voici les offres et les demandes en fonction du prix sur ce marché (en dollars).

<b>Prix de la tonne de café</b>	<b>Offre de café</b>	<b>Demande de café</b>
1 000	2 000	8 000
1 500	3 000	7 500
2 000	4 000	7 000
2 500	5 000	6 500
3 000	6 000	6 000
3 500	7 000	5 500
4 000	8 000	5 000

**Questions :**

1. En quoi le marché est-il une institution ? (4 points)
2. Représentez graphiquement l'offre et la demande du marché du café en utilisant la feuille quadrillée en annexe et déterminez l'équilibre de ce marché (3 points)
3. Représentez graphiquement la conséquence de la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire de 500 dollars la tonne supportée par les consommateurs. Qu'en déduisez-vous ? (3 points)





Document 2 :

Comme l'écrit Tony Blair\* dans ses *Mémoires* : « les sondages sont un véritable enfer. Tous les leaders vous diront qu'ils n'y attachent aucune importance mais c'est faux ». Il devient de plus en plus difficile pour un gouvernement de lancer des projets qui rencontrent une forte hostilité dans l'opinion mesurée par des sondages. Un soutien suffisant de celle-ci est a priori nécessaire pour engager le pays dans des réformes importantes. Les élections, si elles restent décisives, ne sont plus le seul contrôle et de sanction des gouvernants à la disposition de l'ensemble des gouvernés. Les sondages n'exercent d'ailleurs pas uniquement leurs effets sur les majorités au pouvoir, mais aussi sur les oppositions partisanes et parlementaires. Celles-ci peuvent prendre appui sur l'opinion publique exprimée par les sondages pour mettre en difficulté le gouvernement et même l'obliger, dans certains cas, à consulter le peuple.

Source : Gérard GRUNBERG et Nonna MAYER, « L'effet sondage. Des citoyens ordinaires aux élites politiques », in *Institutions, élections, opinion*, Yves DELOYE, 2014.

\* Tony Blair a été Premier ministre du Royaume-Uni de 1997 à 2007.

